

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS?

- Monteur raccordeur FTTH
- Monteur raccordeur fibre optique
- Agent technique entélécommunications courant faible
- Monteur câbleur en courant faible
- Monteur télécom

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir plus de 18ans
- Avoir le permis de conduire et être mobile
- Ne pas être sujet au vertige
- Dissocier les couleurs
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Le stagiaire sera évalué tout au long de la formation par des évaluations écrites ponctuelles
- Les stagiaires seront validés par des professionnels et par le responsable technique de la formation sur chaque module réalisé : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Les évaluations se présentent sous la forme de tests écrits individuels, de mises en situations réelles individuelles sur le plateau technique du centre et d'évaluations individuelles par une entreprise lors de périodes de stage.

• RNCP : N°34986 - Certif info : N°96809

QUELQUES CHIFFRES⁽¹⁾

- 10/12 jeunes ont obtenu leur examen à la session de juin 2019
- 100% : taux de persévérance en formation par an
- A 6 mois après sortis de formation : 100% : taux d'emploi dont 100% travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite - Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration..) nous consulter.

Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise ou Conseil Régional. Pour plus de détails nous consulter

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

⁽¹⁾ Détails et mise à jour sur site Internet www.formation-alternance-vendee.com



TITRE CÂBLEUR RACCORDEUR DE RÉSEAUX FIBRE OPTIQUE ET FTTH

SITE DE FORMATION

MFR ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 5212

mfr.st-gilles@mfr.asso.fr

www.formation-alternance-vendee.com

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur
10
mois



DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 10 semaines en centre de formation
- 30 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 3 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises du bâtiment et des travaux publics, des télécoms, de la construction de réseaux électriques et de télécommunications, de courants faibles, d'électricité générale, d'installations d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Contribuer au déploiement des réseaux de fibre optique en souterrain et aérien et procéder à leurs raccordements.
- Intervenir en bordure de voie circulée, en chambre de tirage jusqu'aux abords des domiciles des usagers ; sur un site industriel, une piste d'aéroport, dans un tunnel, en bordure de voie ferroviaire, autoroutière ou dans les réseaux souterrains (égouts).
- Tirer et raccorder bout à bout des câbles de fibres optiques.
- Equiper leurs extrémités et assurer le raccordement jusque chez l'utilisateur final.

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Câbler des réseaux de fibre optique en souterrain et aérien
- Étudier le cahier des charges
- Sécuriser le chantier et l'intervention
- Préparer le véhicule, les outils et le matériel
- Ouvrir les chambres de tirage et s'assurer de leur conformité pour travailler
- Tirer les câbles par des techniques manuelles ou mécaniques
- Poser les câbles sur porteurs aériens
- Préparer les câbles et les boîtiers de raccordement
- Installer les matériels et les équipements en vue du raccordement
- Raccorder le réseau optique : ouvrir les câbles, raccorder, souder, ranger les fibres dans leurs cassettes
- Contrôler les liaisons optiques
- Rendre compte à sa hiérarchie

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Bloc 1 : Installer et assurer la sécurité du chantier d'un réseau souterrain
- Bloc 2 : Organiser et préparer son chantier
- Bloc 3 : Créer une infrastructure de réseau souterrain
- Bloc 4 : Créer une infrastructure de réseau aérien
- Bloc 5 : Finaliser le câblage
- Bloc 6 : Préparer la fibre optique
- Bloc 7 : Raccorder et contrôler
- Conserver ensuite les 3 derniers points : CACES, habilitation électrique et AIPR.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾